

CHU d'Angers



Unité d'hémo-onco-immunologie
pédiatrique

Pôle Femme Mère-Enfant

Centre Robert Debré, 4^{ème}
étage 4 rue Larrey, 49933
Angers

Secrétariat: 02 41 35 48 90
02 41 35 38 63
02 41 35 65 84
02 41 35 65 24

IDE coordinatrices: 06 65 80 71 39
06 65 81 13 00

Bureau de soins d'hospitalisation (24h/24) :
02 41 35 32 27 / 02 41 35 32 25

Bureau de soins de l'hôpital de jour :
02 41 35 51 00
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Présentation du service

Les locaux

L'unité d'hémo-onco-immunologie pédiatrique appartient au Pôle Femme Mère Enfant et est située au 4^{ème} étage du bâtiment Robert Debré.

Elle accueille les enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 18 ans atteints d'une hémopathie maligne ou non maligne (maladie du sang), d'une tumeur solide ou d'une pathologie immunologique dans l'unité d'hospitalisation de jour ou dans l'unité d'hospitalisation conventionnelle.

CHU d'Angers

Unité d'hospitalisation conventionnelle

- Hospitalisation de plusieurs jours.
- 8 chambres individuelles comportant un SAS qui peut permettre un isolement protecteur lié aux traitements ou à la maladie.
- 5 chambres individuelles dont une chambre adaptée pour les personnes à mobilité réduite et une chambre équipée pour l'accueil d'un bébé.

Unité d'hospitalisation de jour

- Hospitalisation de plusieurs heures à une journée.
- 3 chambres doubles et 1 chambre simple, soit une capacité d'accueil de 7 lits.

L'unité d'hospitalisation dispose :

- D'une salle de jeux
- D'un bureau de soins
- D'une lingerie
- D'une salle à manger où les enfants peuvent prendre leur repas en collectivité ou en famille et participer à des ateliers cuisine
- D'une salle d'activité physique

Pour toutes les familles accueillies dans les unités d'hospitalisation conventionnelle et de jour :

- Les accompagnants peuvent se ressourcer dans un salon des familles proche des ascenseurs.
- Il existe un salon d'entretien pour les rencontres entre les familles et les soignants.

Renseignements pratiques

Les visites

Afin de respecter le repos des enfants, le travail des soignants, et pour limiter le risque infectieux, nous vous demandons de limiter les visites à l'entourage proche de l'enfant. Quand cela est possible et selon l'organisation des soins de votre enfant, merci de favoriser vos rencontres en dehors de la chambre (hall, rez-de-chaussée ou salle de jeux).

Nous vous remercions d'être vigilant aux bruits occasionnés par ces visites.

Les visites ne sont pas autorisées pour toute personne présentant des symptômes évocateurs d'infection (rhinite, toux, fièvre, diarrhée, vomissements, etc.).

L'ensemble du service est en pression positive pour protéger les enfants des poussières qui circulent dans notre institution. Les manteaux peuvent ramener ces poussières, par exemple. Pour cela, nous avons établi un sens de circulation que nous vous demandons de respecter. Vous devez déposer, automatiquement, vos affaires (manteaux, écharpes, etc.), dans le vestiaire, à gauche, à l'entrée de l'unité avant de vous rendre dans le SAS et les portes à ouverture automatique.

Chaque chambre est équipée d'une caméra destinée à la surveillance des enfants le nécessitant. Aucun enregistrement n'est possible.

• Si votre enfant est hospitalisé dans une chambre sans être isolé :

Vous pouvez venir chaque jour et à tout moment de la journée (sauf avis médical contraire), tout en respectant le rythme de votre enfant. Evitez d'être trop nombreux dans la chambre pour respecter le repos de votre enfant (4 personnes maximum).

Vous pouvez manger dans la chambre avec votre enfant ou dans la salle à manger avec lui. Si vous mangez sans lui, un salon des familles est à votre disposition pour vos repas.

L'un des parents peut rester dormir la nuit. Pour cela, un lit accompagnant est à votre disposition. Vous devez le ranger, tous les matins, avant 9h, dans le local dédié. Il n'est pas autorisé de le laisser dans la chambre sur la journée, ni dans le couloir.

Vous ne pouvez pas utiliser la douche, dans la chambre de votre enfant : deux douches sont à votre disposition, à côté du salon des familles.

Vous pouvez utiliser les toilettes de la chambre de votre enfant, sous réserve de baisser l'abattant au moment de tirer la chasse d'eau pour éviter la dissémination des germes éventuels.

Votre enfant a la possibilité de sortir de sa chambre en fonction de l'organisation des soins.

• **Si votre enfant a besoin d'être isolé, il sera hospitalisé dans une chambre comportant un SAS :**

Les visites sont limitées à 4 personnes de l'entourage de l'enfant par jour. En revanche, vous ne pouvez être qu'à deux personnes en même temps dans la chambre.

Les bébés allaités de manière exclusive ne comptent pas dans le nombre de personnes autorisées dans la journée.

Certaines règles d'hygiène sont à respecter pour entrer dans la chambre. Nous vous invitons à suivre les instructions mentionnées dans le SAS d'entrée. N'hésitez pas à demander des précisions aux soignants.

Vous ne pouvez pas manger dans la chambre avec votre enfant. Un salon des familles est à votre disposition pour vos repas.

Vous pouvez utiliser les toilettes, de la chambre de votre enfant, sous réserve de baisser l'abattant au moment de tirer la chasse d'eau pour éviter la dissémination des germes éventuels.

Votre enfant ne peut pas sortir de sa chambre.



Les repas

Pour votre enfant, un choix de menus pour la journée lui est proposé la veille dans la matinée. Il peut manger dans sa chambre ou dans la salle à manger (sauf s'il est en isolement protégé).

Pour vous, il est possible de commander un repas accompagnant dont le coût sera à votre charge. Il est à commander à l'accueil, au rez-de-chaussée du bâtiment Robert Debré avant 14h pour le soir-même.

Pour les parents dormant sur place, un petit déjeuner vous est proposé jusqu'à 10h. Vous avez la possibilité de le prendre dans la chambre de votre enfant ou dans le salon des familles où une machine à boissons est à votre disposition.



Le salon des familles

Une salle nommée « salon des familles » est réservée aux proches. Elle est meublée et équipée d'un réfrigérateur, d'un micro-ondes, d'une cafetière et de vaisselle. Vous pouvez y prendre vos repas, vous isoler, rencontrer d'autres parents et les membres d'associations. Nous vous demandons de veiller à l'entretien de cette pièce. Les produits d'entretien sont à demander à l'équipe.



Sanitaires pour les proches

Nous vous invitons à privilégier les toilettes à l'extérieur de l'unité, au niveau du salon des familles. Deux douches y sont également à votre disposition.

Merci de signaler tout dysfonctionnement à l'équipe soignante.

Le téléphone

Les portables personnels sont autorisés s'ils sont utilisés avec discrétion. Leur utilisation par les enfants ne relève pas de la responsabilité du service. Il vous est demandé de ne pas prendre de photos des soins ou des soignants sans leur accord.

CHU d'Angers



Internet

Chaque chambre est équipée d'un branchement Internet.

Le service dispose d'ordinateurs portables. Vous pouvez également amener votre matériel personnel qui reste sous votre responsabilité.

Le CHU met à votre disposition une connexion WIFI sur l'unité. Pour vous y connecter suivez les étapes suivantes :

- Se connecter au réseau « PATIENTS »,
- Remplir le formulaire avec vos noms, prénoms et numéro de téléphone portable et accepter la charte d'utilisation,

Dès lors, vous recevrez vos identifiants par sms, que vous devrez saisir sur le portail, puis cliquer sur « accepter la charte d'utilisation ». Vous êtes désormais connectés.

La connexion au réseau est automatique pendant les 7 jours qui suivent votre première connexion (il vous faudra recommencer l'opération après ce délai). Sachez que l'accès aux plateformes vidéo (YouTube, Dailymotion, etc.) est actuellement impossible.



La télévision

Chaque chambre est équipée d'une télévision. Son accès est gratuit et offre un programme de dessins animés à la demande.

Un lecteur DVD avec de nombreux DVD, des consoles de jeux avec des jeux sont à votre disposition. Vous pouvez également apporter les vôtres.



Stationnement

Vous pouvez bénéficier d'un accès facilité au stationnement qui vous permet de vous garer à l'intérieur du CHU.



Hébergement

Vous avez la possibilité de rester dormir auprès de votre enfant sur un lit d'appoint, sauf si votre enfant est en isolement protecteur.

Il vous est également possible de loger près de l'hôpital, après inscription auprès de ces organismes :

**Logis Frédéric Ozanam –
Association St Vincent de Paul**
(Maison pour les familles d'hospitalisés)
8, impasse du Sauvage, 49100 ANGERS
Tél. 02 41 86 00 86
Email : ozanam49@orange.fr
Site Internet : <http://foyer.angers.famille.free.fr>

Maison des Familles Le Figuier
(Structure conçue pour les enfants hospitalisés et leurs parents)
8, rue du Figuier, 49100 ANGERS
Tél. 02 41 72 59 00
Email : agmf49@orange.fr
Site Internet : www.maisondesparentsangers.com

N'hésitez pas à demander les plaquettes d'informations auprès des soignants.

Equipe soignante

Equipe médicale : l'équipe est formée à la spécialité d'hémato-oncologie pédiatrique

- Pr PELLIER Isabelle : Professeur des universités-Praticien Hospitalier, Responsable de l'unité
 - Dr BRASME Jean-François : Praticien Hospitalier,
 - Dr DE CARLI Emilie : Praticien Hospitalier,
 - Dr DUPLAN Mylène : Praticien Hospitalier,
 - Dr PROUST Stéphanie : Praticien Hospitalier,
 - Dr BRISSET Claire : Chef de clinique et assistant des hôpitaux,
 - Dr MALLEBRANCHE Coralie : Assistante.
-
- Les Internes : médecins en cours de spécialisation,
 - Les externes : étudiants en médecine.

Cadre de santé

- Mme VINAS JOLLY Rebecca est responsable de l'organisation de l'unité et de l'encadrement de l'équipe soignante.

Puériculteurs (rices) et Infirmier(e)s

- Ils accueillent et prennent en charge les enfants et les familles en leur apportant des soins variés. Ils restent à votre disposition et à celle de votre enfant. Ils assurent la liaison entre les familles et les médecins.

Auxiliaires de Puériculture

- Ces personnes accompagnent votre enfant dans les gestes de la vie quotidienne.

Agents de Service Hospitaliers

- Elles sont responsables de l'entretien des locaux. Leur travail constitue un élément essentiel de l'hygiène et de la propreté du service.

Infirmières d'Annonce et de Coordination

- Mme BESNARD Lydie et Mme COSNARD Marie-Cécile sont détachées des soins. Elles interviennent après l'annonce médicale de la maladie.
- Elles reprennent le fonctionnement du service, présentent les différents intervenants, et réexpliquent la maladie, les traitements et les effets secondaires.
- Elles coordonnent la première sortie de votre enfant et font le lien entre l'hôpital et votre domicile. Elles peuvent intervenir auprès des équipes soignantes des centres de proximité et de l'hospitalisation à domicile (HAD) pour assurer la continuité de prise en soins de votre enfant, au plus proche de votre domicile.

Psychologues

- Mme CARTIER Ingrid est présente dans l'unité pour vous soutenir et vous accompagner. Après chaque annonce, elle vient se présenter à vous et à votre enfant. Elle propose des temps d'échanges, des espaces de parole sur ce qui arrive permettant de mettre des mots sur les émotions et les préoccupations. Elle intervient au cours des hospitalisations mais peut également vous recevoir en consultation externe, en prenant rendez-vous au 06.68.41.02.97.
- Mme HARCOUET Violaine accompagne les adolescents et jeunes adultes.

Educatrice de Jeunes enfants

- Mme ROBIN Séverine propose un accompagnement quotidien des enfants et de leurs parents à partir de différents moyens (présence en chambre, salle de lecture, informatique, jouets, etc.). Elle est aussi référente des animations ponctuelles (spectacles, musiciens, etc.).

Enseignants

- L'équipe enseignante est constituée d'un professeur des écoles spécialisé et de professeurs du second degré pour les cours de français, de mathématiques, d'histoire, de géographie, d'anglais, de sciences de la vie et de la terre et de physique-chimie. Elle assure la continuité de la scolarité à partir de la moyenne section (4 ans) jusqu'à la terminale. L'enseignement se fait surtout de façon individuelle, dans les chambres, ou collectivement dans la salle de classe située au 3^{ème} étage du centre Robert Debré.

Diététicienne

- Mme DUFORESTEL Florence donne des conseils alimentaires adaptés aux besoins et au goût des enfants, ainsi qu'aux conséquences digestives et nutritionnelles liées à la maladie et aux traitements.

Assistante Sociale

- Mme FILLON Célia réfléchira avec vous à l'adaptation de votre vie familiale et professionnelle en lien avec la maladie de votre enfant. Elle vous informera des différentes possibilités qui vous permettront de vous rendre disponible pour votre enfant. Si besoin, elle vous accompagnera dans vos démarches administratives et dans vos difficultés financières.

Kinésithérapeute

- M. LE BOZEC Dylan propose des séances de kinésithérapie, si besoin, pour améliorer la fonction respiratoire et la motricité de votre enfant.

Enseignants en activité physique adaptée

- M. DELATOUR Alexis et Mme SIMON Daphné proposent des séances d'activités physiques adaptées sur plusieurs demi-journées par semaine, soit dans la chambre soit dans la salle d'activité physique de l'unité. Ils accompagnent également votre enfant à pratiquer une activité physique régulière en dehors des temps d'hospitalisation. Il vous est possible de les contacter au 06.62.09.70.78

Assistants médico-administratifs

- Mme CHAIGNON Isabelle, Mme CHAUDET Sophie, Mme CHIGNARD Maude et Mme HARRAULT Chloé vous orientent vers les interlocuteurs susceptibles de répondre à vos questions. Disponibles de 8h30 à 17h30, c'est à elles que vous vous adresserez pour un rendez-vous auprès des médecins.

Autres intervenants

Infirmière et intervenante en médiation par l'animal

- Mme CHAPELEAU Sophie, de la société « Des Museaux pour des Maux », vient dans l'unité accompagnée de sa chienne, ses cochons d'Inde et ses lapins, les lundis et jeudis matins. Les séances se déroulent dans la chambre de votre enfant ou dans les salles de jeux et d'activité physique. Les animaux peuvent être présents aux côtés de votre enfant lors d'un soin voire pour se rendre à un examen. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, n'hésitez pas à formuler votre souhait de voir les animaux auprès de l'équipe.

Socio-esthéticienne

- Mme JAN-CHAUVIN Marie intervient depuis 2015 dans l'unité pour offrir des séances de détente et temps de confort appelés "Bien-être au chevet". Les séances sont proposées aux patients ainsi qu'aux parents et accompagnants des enfants hospitalisés dans l'unité. Cette professionnelle est présente le mardi après-midi à partir de 13h30. Les rendez-vous sont pris au préalable par les infirmières de coordination et l'ensemble de l'équipe paramédicale.

Socio-coiffeur

- M. BERLIOZ Dominique intervient depuis 2019 au nom de l'association Soleil AFELT comme coiffeur les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois (de 14h00 à 16h00) pour l'atelier « Bibi Bob ». Ses rencontres accompagnent l'enfant et les parents sur les questions autour de la chute de cheveux et les soins à réaliser au niveau du cuir chevelu. Dominique BERLIOZ peut, à la demande de l'enfant, couper les cheveux et apprendre à nouer un foulard ainsi que conseiller sur les accessoires capillaires (perruque, foulards, bonnets, etc.). Il peut intervenir en dehors des mercredis selon ses disponibilités et concertation auprès des infirmières de coordination.



Le Déroulement d'une journée

Les équipes soignantes essaient au maximum de respecter le rythme de votre enfant.

Cependant, les soins quotidiens (bilans sanguins et examens) les obligent, parfois, à intervenir en fin de nuit ou tout début de matinée auprès des enfants.



Le Matin

- Bilans sanguins/visite médicale.
- Petit déjeuner au réveil de votre enfant.
- Entre 9h et 11h : début des toilettes en fonction du réveil des enfants. Si vous le désirez, l'équipe soignante peut vous accompagner pendant la toilette de votre enfant. Sur cette période, votre enfant peut également bénéficier de cours ou d'activités de loisirs.
- Entre 12h et 13h : déjeuner.



L'Après - midi

- Après le repas : temps de repos (lecture, télévision) ou sieste.
- Au cours de l'après-midi : activités, jeux, visites, cours, soins.
- Vers 16h : goûter.

Le Soir

- 19h : le dîner
- A partir de 20h : préparation pour le coucher (change, pyjama). Le coucher se déroule ensuite en fonction de l'âge de l'enfant. N'hésitez pas à rester pour l'endormir.

Les soins infirmiers se déroulent tout au long de la journée. L'équipe tentera de les concilier au mieux avec les activités et les phases de repos de votre enfant.

Prévenez-nous si vous souhaitez quitter le service pour vous promener avec votre enfant, après avis médical.

Lors des déplacements pour les examens, votre enfant devra être accompagné : il sera d'autant plus rassuré si vous allez avec lui.

Comment aider votre enfant ?

L'hospitalisation est pour l'enfant une rupture avec son environnement habituel (maison, famille, école, loisirs). C'est une étape difficile pour lui, mais nous pouvons l'aider en préservant certains repères.

Ses habitudes

Il est important, dès le début de l'hospitalisation, que votre enfant ou vous-même nous renseigniez sur ses habitudes de vie :

- A-t-il des rites pour s'endormir ? (doudous, position, musique, lumière, biberon, histoires, câlins, etc.)
- A-t-il des plats préférés et des dégoûts ?
- Quels sont les jeux qu'il apprécie le plus ?
- S'exprime-t-il facilement ou est-il plutôt réservé ?
- A-t-il besoin de beaucoup de présence ?
- De quelle aide a-t-il besoin ?



N'hésitez pas à apporter tout ce qui peut l'aider à mieux vivre son hospitalisation :

- Doudou, sucette, jouets, livres.
- Musique préférée, vidéos, posters, photos.
- Vêtements personnels et affaires de toilette.
- Il est possible de décorer l'environnement à l'image de votre enfant.



Tous ces objets feront le lien entre l'hôpital et la maison.

Si votre enfant est hospitalisé en chambre protégée, vous pouvez également apporter ces objets. Toutefois, des règles d'hygiène sont à respecter avant de les rentrer dans la chambre. Il faut privilégier les jouets lavables, neufs sinon en bon état. Renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.

Votre présence

Votre présence rassure votre enfant et ses journées lui paraîtront moins longues.

Néanmoins, il peut aussi comprendre qu'il vous soit nécessaire de rentrer à la maison, l'important étant de lui expliquer.

Vous pourrez partager ses jeux, son temps de repas et participer à sa toilette.

N'hésitez pas à venir avec ses frères et sœurs ou avec tout membre de la famille ainsi que ses amis. Pour son moral, votre enfant a besoin de garder des relations avec son entourage familial et amical.

Les Associations

LE RIRE MEDECIN



Depuis 1991, l'association « Le Rire Médecin » redonne aux enfants hospitalisés le pouvoir de jouer et de rire pour mieux faire face à la maladie, en faisant intervenir des clowns professionnels dans les services pédiatriques. Dans l'unité, les clowns sont présents chaque semaine, les mardis et jeudis.

CONTEUSE

Une fois par mois, une personne vient auprès de votre enfant pour conter une histoire.

TOILE D'ÉVEIL



Un éveil culturel et artistique est proposé par une musicienne de l'association Toile d'Éveil une fois tous les 15 jours aux patients de l'unité.

SOLEIL AFELT



Siège social : 8 rue du Figuier, 49000 ANGERS

Tél. 06 88 65 69 63

Mail : soleilafelt@orange.fr

Site : www.soleilafelt.org

Soleil AFELT (Amis et Familles d'Enfants atteints de Leucémie ou de Tumeurs), l'une des associations de parents de l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants atteints de Cancer ou LEucémie (UNAPECLE), améliore les conditions d'hospitalisation des enfants en oncologie pédiatrie depuis plus de 40 ans au CHU d'Angers !

Plusieurs projets ont vu le jour tels que des séances de socio-esthétisme, de médiation animale, d'activité physique adaptée par un enseignant formé, des shootings photos auprès d'une portraitiste angevine, des ateliers cuisine en partenariat avec une école, l'aménagement du salon des familles et du salon de rendez-vous, du jardin d'agrément (au niveau des Urgences pédiatriques), l'organisation de séjours voile et diverses animations : spectacles, ateliers, petits plaisirs alimentaires (chocolat, jus de fruits), etc.

Soleil AFELT soutient l'Association de Gestion de la Maison d'Accueil Hospitalière « Le Figuier », dont elle en est l'initiatrice, qui propose un hébergement provisoire aux parents d'enfants pris en soins dans l'unité d'hémo-onco-immunologie pédiatrique. Depuis toujours, Soleil AFELT soutient la Recherche médicale et scientifique pour la prévention et le traitement des cancers de l'enfant.






Chaque semaine, des bénévoles viennent vous rencontrer lors de leur pause-café, le mercredi matin.

CHU d'Angers

MATHYS UN RAYON DE SOLEIL



Association "Mathys, Un Rayon de Soleil"
113, La Pécotaie
44390 SAFFRÉ

 mathysunrayondesoleil
 @asso_mathys
 mathys_un_rayon_de_soleil
 asso@mathys-unrayondesoleil.fr
 06 38 86 29 56 (Arnaud Fronteau, Président)

Fondée par sa famille en 2015, l'association « Mathys, un rayon de soleil » a été créée pour soutenir les enfants malades, leur famille, les médecins et chercheurs dans la lutte contre le cancer chez l'enfant, et plus spécifiquement contre la gliomatose cérébrale, un cancer cérébral infantile méconnu à ce jour.

Elle a 3 objectifs :

- Financer la recherche médicale
- Soutenir les enfants atteints d'un cancer
- Informer et sensibiliser le grand public.

Mathys un rayon de soleil soutient le projet nutrition dans l'unité en organisant des ateliers cuisine aux côtés des étudiants de la Maison Familiale Rurale, La Bonnauderie, à Cholet et de professionnels de l'Atelier Gourmand.

DES BALLONS POUR GRANDIR



Les objectifs de l'association sont de récolter des dons pour faire avancer la recherche sur le cancer des enfants, améliorer le quotidien des enfants hospitalisés, de leurs familles et du personnel soignant, mais aussi, sensibiliser aux cancers pédiatriques. Des ballons pour grandir est une petite association située à Saint Aubin de Luigné (49), souhaitant organiser des événements avec l'aide d'acteurs locaux.

L'association finance du matériel pour améliorer les conditions d'hospitalisation des parents et des enfants : des lits accompagnants, une machine à laver, un sèche-linge et du matériel de cuisine.

LES BLOUSES ROSES



Association loi 1901 fondée en 1944, reconnue d'utilité publique en 1967.
Siège Social : 5 rue Barye, 75017 PARIS
Tél. : 01 46 22 82 32 - Fax : 01 46 22 82 39
Mail : siegenational@lesblousesroses.asso.fr
Site : www.lesblousesroses.asso.fr
N° siret : 784 315 855 00022 Code APE : 8899 B

A Angers : bureau 143 av. René Gasnier
Mail : contact@lesblousesroses49.org
Tél. : 07.68.48.35.40

CHU d'Angers

Les Blouses Roses, association nationale de plus de 4000 bénévoles, sont présentes dans les hôpitaux, chez les enfants et les adultes et en maison de retraite.

A Angers, depuis 2006, elles interviennent plusieurs fois par semaine dans différents services de l'hôpital : oncologie, salles d'attente de consultations pédiatriques, chirurgie pédiatrique, et aux urgences pédiatriques.

Elles sont là pour apporter aux enfants du réconfort, de la joie et de la gaieté par le biais de jeux, bricolage, lecture. Elles les accompagnent en quelque sorte pendant des moments difficiles. Elles partagent également avec les parents des moments d'échanges et leur permettent de pouvoir « s'évader » quelques instants.

Avec « les Blouses Roses », à l'hôpital, la vie continue !

D'autres associations sont présentes et soutiennent les projets de l'unité :

- A chacun son cap
- A chacun son Everest
- Les Petits Princes
- Matelots de la vie
- L'aiguille des héros
- Fédération Leucémie Espoir
- Léon la tête dans les étoiles
- Tout le monde contre le cancer
- Laurette Fugain
- Imagine For Margo
- Aïda
- Rêves 49
- La chevauchée Arc en Ciel
- Un pas de plus contre le cancer des enfants
- OS (e)et bouge, te laisse pas faire
- Décrochons la Lune pour Gaspard
- Dans les bras d'Antoine.

Intervenants externes

Le S.A.S.A.D (Service d'Accompagnement et de Soutien à Domicile)

20, rue Roger AMSLER
49100 ANGERS
Tél. 02 41 73 07 61
Mail : sasadcancerenfance@wanadoo.fr
Site : www.sasad-enfance.fr

Lorsqu'un enfant est atteint d'un cancer ou d'une maladie immunologique, soigné et/ou domicilié dans les Pays de la Loire, le SASAD propose un accompagnement et un soutien pour l'enfant malade, ses frères et sœurs, ses parents, ses proches.

L'équipe qui vous accompagne est composée de 2 éducatrices spécialisées et de 2 psychologues, d'une secrétaire de direction et d'une médecin coordinatrice d'équipe. Aucune participation financière n'est demandée aux parents (financement par l'Agence Régionale de Santé).

Au sein de la famille, l'annonce de la maladie, les différents soins et les hospitalisations entraînent une réorganisation. Selon la place, l'âge, l'histoire de chacun, cette situation génère des bouleversements.

A partir d'entretiens individuels et/ou familiaux, selon les possibilités de chaque famille, un professionnel écoute et échange avec ceux qui le souhaitent. Il s'adapte aux capacités d'expression, même du petit enfant.

Ces rencontres peuvent être ponctuelles ou régulières, s'interrompre, puis reprendre, selon les différents temps de la maladie et de ses effets sur la famille.

Les entretiens se font dans différents lieux : dans les locaux du SASAD, au domicile, sur le lieu de soins.

Pour l'enfant malade, afin de soutenir sa place d'élève et de camarade, avec l'accord de l'équipe enseignante, un temps d'échanges avec sa classe peut être organisé. Ce temps se prépare avec l'un des professionnels du SASAD et l'enfant en soins, à partir des dires de l'enfant.

Nous restons disponibles pour réfléchir à vos demandes. Nous proposons également de vous rencontrer lors de la permanence mensuelle du SASAD, au sein de l'unité d'hémato-onco-immunologie pédiatrique.